

14 fév 2014 -18:27

Appartient à Conseil des ministres du 14 février 2014

Rapport de suivi du Plan visant à lutter contre le dumping social

Le Conseil des ministres a pris acte du premier rapport de suivi relatif à l'exécution du Plan de lutte contre le dumping social.

Le Plan de lutte contre le dumping social a été adopté par le Conseil des ministres le 28 novembre 2013 (voir [communiqué de presse](#)). Ce rapport de suivi dresse l'état de la situation concernant les différentes initiatives légales et réglementaires qui devaient être prises et concernant la mise en place des organes chargés d'assurer le suivi du travail effectué par les différents acteurs (services d'inspection, cellules spécialisées, magistrats, etc.).

Le Conseil des ministres a chargé les différents ministres concernés de mettre en oeuvre les points relevant de leurs compétences, sous la coordination du secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale John Crombez.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>

Service de presse de M. John Crombez, secrétaire d'Etat à la
Lutte contre la fraude sociale et fiscale
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11